

Pour une défense des forêts contre l'incendie (DFCI) meilleure et pas plus chère

par André CHALLOT

Alors que les débats de Foresterranée 2005 ont mis en avant la nécessité d'une gestion globale de la forêt méditerranéenne pas uniquement centrée sur la DFCI, André Challot nous rappelle très justement qu'il ne faut pas pour autant mettre cette dernière de côté. La victoire sur les incendies de forêt ne pourra s'obtenir que par une politique de DFCI concentrée avant tout sur la maîtrise des feux naissants, donc par une action massive avant et au moment de la naissance des feux.

Le Manifeste sur la forêt méditerranéenne (Cf. pp. 196-200) émet le vœu que soit mise en place une politique spécifique mais globale qui ne soit plus centrée uniquement sur la défense des forêts contre les incendies (DFCI). C'est évidemment très souhaitable, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'occuper aussi d'améliorer la DFCI en cherchant des moyens nouveaux. Le triste bilan de la sensibilité au feu des forêts méditerranéennes est dû à un petit nombre de grands incendies. A peine deux pour cent des départs de feu dégénèrent en grands incendies, et ceux-ci à eux seuls représentent quatre-vingt pour cent de la surface brûlée. Les multiples petits incendies ne sont que peu de chose à côté d'un petit nombre de grands. Et durant ces feux catastrophes qui accaparent la majorité des moyens de lutte, l'activité principale aujourd'hui en matière de DFCI est de protéger les maisons pendant que la forêt brûle toute seule. Dans les conditions actuelles, on ne peut pas faire autrement. Les forces de lutte ont le devoir de donner la priorité à la protection des personnes et des biens, et elles le font avec compétence et dévouement. Mais ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elles abandonnent alors la forêt, et elles espèrent, comme toute la population, qu'un jour les incendies seront maîtrisés avant de devenir catastrophiques.

Que faire pour changer les conditions du moment ? Augmenter les moyens de lutte, bien sûr, mais cela coûte très cher et ne résoudra pas le problème des grands feux. Il faudra trouver autre chose de plus accessible, et le remède ne pourra venir que d'actions plus en amont que la lutte massive, dans la prévention et les tous premiers éléments de la lutte.

L'activité principale en matière de DFCI doit être d'abord d'empêcher les éclosions, et ensuite, si elles se produisent, de les stopper avant qu'elles ne dégénèrent en incendies.

Surveiller la forêt et agir sur les feux naissants, c'est l'ultime phase de la prévention, celle qui précède le début de la lutte, et cette action peut être engagée par d'autres intervenants que les pompiers, par les forestiers bien sûr, ainsi que par les Comités communaux feux de forêt, mais aussi par des agents des collectivités, de l'Environnement, de la chasse, d'associations diverses ou de militaires. De même que, lors d'un sinistre qui fait de nombreux blessés, les secouristes aident les médecins en portant les premiers secours, de même tous ceux qui, grâce à une formation rudimentaire sauront éteindre ou contenir un feu naissant se comporteront en auxiliaires et non en concurrents des pompiers.

Il faut se pénétrer de l'idée que toutes les actions de lutte contre les incendies qui exigent des moyens considérables et très onéreux ne sont que la triste

conséquence d'un échec sur la maîtrise des feux naissants.

C'est à la suppression de cet échec qu'il faut se consacrer en priorité.

On doit d'abord agir sur la communication, et, en tout premier lieu, lutter contre une idée reçue et fortement ancrée dans tous les milieux selon laquelle la majorité des incendies de forêt serait due à des pyromanes. Des statistiques modernes faisant appel au calcul numérique ont démontré que huit feux sur dix sont imputables à l'ignorance et à la négligence, et qu'à peine dix pour cent d'entre eux sont le fait d'incendiaires volontaires. Mais comme il peut arriver à tout le monde d'être ignorant ou négligent, on préfère utiliser le pyromane comme bouc émissaire. Et cette attitude a un effet démobilisateur, car elle détourne la prévention de sa bonne cible. Les médias, et, entre autres, la puissante télévision, jouent un rôle néfaste en imputant systématiquement tous les incendies dont on ne connaît pas l'origine à des criminels, et en refusant d'alerter la population, les jours de risque sévère, comme cela se fait pour les dangers d'avalanches, sous prétexte d'aviser en même temps les incendiaires. Ceux-ci savent très bien reconnaître et utiliser les risques, et l'information n'aura d'autre effet sur eux que de les avertir d'un renforcement de la surveillance augmentant leurs chances de se faire repérer.

Au siège de l'Etat major de zone à Valabre, dans la grande salle au Centre opérationnel de la Sécurité Civile est affichée durant la saison chaude une carte murale sur laquelle les quinze départements du Sud sont divisés chacun en six à huit secteurs, dont la couleur change selon l'ampleur des risques évalués par les services météorologiques : rouge pour le risque sévère, jaune pour le risque moyen, vert pour le risque faible. Le monsieur tout le monde qui verra apparaître, derrière le ou la journaliste présentant le bulletin-météo, son propre secteur en rouge sera amené à réfléchir avant d'aller le lendemain brûler ses feuilles mortes dans son jardin à deux pas de la forêt. Et ce qu'on peut dire de cette action de communication, c'est, selon la formule consacrée, qu'elle ne coûte pas cher et qu'elle peut rapporter gros. Eviter un gros incendie fait faire des économies considérables, sans rapport avec les menus frais de diffusion du risque. Mais si on ne dépense pas beaucoup d'argent, on devra dépenser beaucoup d'encre et de salive pour persuader les « milieux autorisés » (autorisés entre autres à dire des bêtises) que la très grande majorité des feux de forêts n'est pas due aux pyromanes en dépit d'une croyance répandue dans une grande partie de la population, et même chez un bon nombre de forestiers et de pompiers.

Ces jours de risque sévère, qui demandent une attention particulière, ne sont pas très nombreux.

En dehors des années de forte et longue canicule, heureusement exceptionnelles, les jours de grand danger sont les jours de grand vent. Ce

vent violent ne se produit guère plus de quinze à vingt jours par an à l'échelle de la zone méditerranéenne française, et guère plus de huit à dix jours à l'échelle d'un département. Grâce aux progrès de la météo, l'arrivée d'un tel vent est actuellement prévisible deux ou trois jours à l'avance. Les moyens de lutte qui permettent de contenir les feux par temps calme deviennent gravement insuffisants durant les courtes périodes de risque sévère. Il faudrait alors les doubler ou les tripler, ce qui occasionnerait des dépenses faramineuses pour du personnel et du matériel qui deviendraient superfétatoires pendant les quelques trois cent cinquante jours par an de risque moyen ou faible. Ce n'est pas concevable, et l'on doit se mettre à la recherche de moyens exceptionnels et peu onéreux quand le danger menace.

Il faudra donc renforcer durant ces jours, comme on l'a vu plus haut, la communication, mais aussi la dissuasion. Augmenter si possible le nombre de patrouilles en privilégiant celles qui sont « armées », c'est-à-dire celles qui portent une petite réserve d'eau et une moto-pompe, mais sans négliger les autres. Et, ce qui a existé autrefois mais ne se fait malheureusement plus, se servir du réservoir d'hommes et de véhicules qu'est l'armée. Il ne s'agirait plus pour elle d'une intervention directe sur les feux, mais durant les quelques jours dangereux, de sillonner les massifs sensibles. Actuellement l'armée apporte lors de certains incendies une aide ponctuelle en prêtant des hélicoptères ou d'autres matériels sophistiqués. Mais elle serait beaucoup plus utile en participant à la surveillance. Et elle ne perdrait pas son temps si elle profitait de ces sorties exceptionnelles pour organiser des exercices de conduite tout-terrain, de lecture de cartes topographiques, de transmission radio, etc.

Une autre réserve d'hommes et de véhicules se trouve dans la population civile : on devrait essayer de faire appel au bénévolat. Ce sera plus délicat, car le bénévolat est une arme à double tranchant : à côté de bénévoles dévoués et efficaces, on rencontre aussi de dangereux apprentis sorciers. Le bénévolat doit être bien encadré. Mais cela existe déjà en DFCI, avec des Comités communaux feux de forêts qui sont placés sous l'autorité du maire. A côté de ce personnel permanent et dévoué, on pourrait trouver dans la commune des volontaires temporaires prêts à faire des tournées de surveillance avec leur propre véhicule quand le vent souffle dangereusement. Quelques bons d'essence délivrés par la municipalité faciliteraient le recrutement. On ne doit pas dire que c'est impossible, car cela s'est fait il y a quelques années dans une petite commune forestière du Gard avec succès.

La victoire sur les grands incendies de forêt ne pourra s'obtenir que par une action massive avant et au moment de la naissance des feux.

André CHALLOT
Ingénieur en chef
du GREF (Forêt) e. r.

A.C.